



PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIER : (450) 698-3452

Québec, le 4 avril 2002

Monsieur Réjean Beaulieu, directeur  
Direction territoriale de l'Ouest-de-la-Montérégie  
Ministère des Transports  
245, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
Châteauguay (Québec) J6K 3C3

Objet : Projet de construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine  
à l'autoroute 15

Monsieur le Directeur,

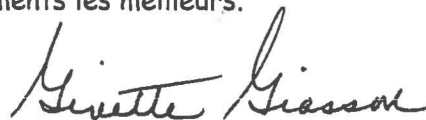
Pour les besoins de son analyse, la commission d'enquête chargée de l'examen du  
projet précité souhaite obtenir l'information suivante :

1. Pourriez-vous fournir à la commission des statistiques quant à la  
sécurité (nombre d'accidents, gravité des blessures) relative à un  
tronçon d'autoroute avec sorties fréquentes, comme par exemple à  
tous les kilomètres, et de le comparer à un tronçon d'autoroute sur  
lequel se trouve un nombre limité de sorties ?
2. Pourriez-vous fournir à la commission des données relatives au taux  
d'accidents sur différents tronçons de route nationale, selon le  
nombre de voies et la présence ou l'absence d'un terre-plein central ?
3. Quels sont les critères relatifs à l'espace requis pour une emprise  
d'autoroute (largeur de l'accotement, voies de circulation, terre-  
plein central) en milieu urbain par comparaison avec la largeur d'une  
emprise d'autoroute en milieu rural ? Pourriez-vous identifier les  
facteurs susceptibles d'influencer l'application de ces critères ?

...2

4. Compte tenu de l'information déjà reçue, pouvez-vous fournir à la commission les caractéristiques et les composantes d'un boulevard urbain dans l'axe de la route 132 dans l'optique du tracé sud en tenant compte que votre estimation pour un tel boulevard se situe entre 40 et 50 M\$ ?
5. Disposez-vous de statistiques québécoises ou nord-américaines concernant les accidents lorsqu'une entrée sur une autoroute est suivie, sur une courte distance, d'une sortie ?
6. Quelle est, sur toute la longueur de l'autoroute 30 (tant existante que projetée), la longueur des tronçons séparant une entrée et/ou une sortie ? Pourriez-vous présenter cette information sous forme de tableau ?
7. La commission souhaite que vous lui fournissiez de l'information sur les paramètres d'aménagement et d'exploitation des voies de service à deux sens.
8. Pourriez-vous estimer le coût des mesures additionnelles demandées par le Comité intermunicipal d'aménagement de l'autoroute 30 lors de la présentation de son mémoire le 27 mars dernier ?
9. Pouvez-vous indiquer à la commission à partir de quelle distance de l'emprise l'influence de la circulation routière apparaîtrait marginale sur la qualité de l'air ambiant (c'est-à-dire qu'elle se confondrait au bruit de fond de l'air ambiant en présence ou qu'elle ne représenterait que 5 % d'augmentation de la concentration des principaux contaminants tels HC, NO<sub>x</sub>, CO, particules fines) et ce, tant pour l'option nord que pour l'option sud.

Vous remerciant de votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Ginette Giasson  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission